



# Citoyens et citoyennes usagers et usagères des langues

Équipe E-lang

# E-LANG CITOYEN

Projet E-lang citoyen « Citoyenneté numérique par la formation en langues »  
Centre européen pour les langues vivantes, Graz, 2021

[www.ecml.at/elangcitizen](http://www.ecml.at/elangcitizen)

Les opinions exprimées dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil de l'Europe.

Les droits de reproduction sont propriété du Conseil de l'Europe.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ou transmis à des fins commerciales sous quelque forme que ce soit ou par un quelconque moyen – électronique (CD-Rom, internet, etc.) ou mécanique, y compris la photocopie l'enregistrement ou tout système de stockage ou de récupération de l'information – sans la permission écrite de la Division des Éditions ([publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)), Direction de la Communication du Conseil de l'Europe.

La reproduction des matériels contenus dans cette publication est autorisée à des fins éducatives non commerciales et à la condition que la source soit clairement citée. Toute correspondance relative à cette publication doit être adressée au Centre européen pour les langues vivantes (CELV)

Nikolaiplatz 4  
A-8020 Graz  
Autriche  
Mél : [information@ecml.at](mailto:information@ecml.at)

Photo de la couverture : Shutterstock.com

© Conseil de l'Europe 2021

# Citoyens et citoyennes usagers et usagères des langues

*Équipe e-lang*

Mener un projet sur l'éducation à la citoyenneté numérique à travers la formation en langues demande, en premier lieu, de définir ce que l'on entend par « citoyenneté numérique ». L'équipe du projet e-lang citoyen<sup>1</sup> a donc réalisé une méta-analyse de 98 textes. Ceux-ci proviennent d'organisations supranationales (telles que le Conseil de l'Europe ou l'Unesco) et de spécialistes du domaine et contribuent à définir la notion et les éléments qui la composent. C'est sur la base de cette analyse qu'a été établi le présent portrait du citoyen usager des langues et du numérique.

Il ne s'agit pas d'un modèle, ni d'un but à atteindre. Ce portrait est le résultat d'une compilation structurée des éléments que l'équipe a trouvés dans les publications étudiées. Il doit permettre aux professionnels de la formation en langues d'identifier les aspects qu'ils peuvent travailler avec leurs apprenants s'ils désirent contribuer à l'éducation à la citoyenneté numérique.

Plutôt que « citoyen numérique », nous préférons parler de citoyen usager des langues et du numérique. En effet, il n'y a pas, d'une part, un citoyen numérique et, d'autre part, un citoyen non numérique, mais une personne qui a des usages qui mixent numérique et non numérique.

## Portrait

Le citoyen usager des langues et du numérique est une personne (un sujet) que nous considérons ici comme

- un acteur social à l'identité plurielle impliqué dans diverses communautés ;
- dont l'action est largement déterminée par des droits et responsabilités en lien avec des valeurs ;
- qui (inter)agit avec le numérique
  - o dans des domaines précis et
  - o de manières spécifiques
  - o sur la base d'attributs personnels et
  - o en fonction du contexte / des infrastructures à disposition.

Nous développons ci-après ces éléments.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de lisibilité, le masculin est utilisé, mais il va de soi que toutes les personnes quel que soit leur genre sont incluses dans cette forme ici à valeur générique.

## Un acteur social à l'identité plurielle impliqué dans diverses communautés

La citoyenneté numérique est marquée par la diversité des appartenances communautaires et la pluralité des identités. Le citoyen usager des langues et du numérique est un citoyen avec de multiples ancrages spatiaux et temporels : il est mobile dans l'espace physique et numérique. Il est actif en ligne et hors ligne et passe de façon (plus ou moins) fluide d'un espace à l'autre. Et son implication dans les diverses communautés évolue au fil du temps. En conséquence, il est impliqué dans plusieurs communautés et n'a pas d'obligation de loyauté envers une *seule* communauté particulière.

Le citoyen usager du numérique peut ainsi se construire des facettes variables de son identité en ligne en fonction des communautés et de son degré d'implication dans celles-ci. L'important pour lui est de savoir articuler et gérer ses actions et les facettes de son identité en ligne et hors ligne dans différentes communautés.

## Droits et de responsabilités en lien avec les valeurs des communautés

Les droits et responsabilités sont au cœur de la notion de citoyenneté. Dans le cas du citoyen usager du numérique (à la différence de l'idée de citoyen d'un pays), il n'y a pas une société de référence *unique*. Le citoyen usager du numérique doit tenir compte, d'une part, des droits et responsabilités définis par les différentes communautés auxquelles il participe et, d'autre part, des valeurs qui animent ces communautés. Ce qui peut s'avérer complexe.

Certains auteurs évoquent, cependant, certains droits et responsabilités qui seraient valables au-delà des communautés : droits politiques, économiques et sociaux, droits d'auteurs et respect de la propriété intellectuelle et des licences, droit à la vie privée et à la sécurité (incluant la sécurité des données et de la personne, en lien avec les notions de bien-être psychologique et physique), le droit à l'accès aux outils, réseaux et médias numériques ainsi qu'à l'information, le droit à l'inclusion (en lien avec le respect de la diversité), à la liberté de parole, à la publication et à la création. Le Conseil de l'Europe, comme d'autres organisations supranationales et nationales, insiste tout particulièrement sur les droits de l'homme, les droits démocratiques et l'État de droit. Les notions de justice sociale, d'équité et d'égalité apparaissent également ponctuellement. Certains auteurs ajoutent à ces droits celui de la revendication, la liberté de réunion et de manifestation.

Türk (2018) propose d'ajouter une série de droits en lien spécifique avec l'environnement numérique : « le droit à l'autodétermination informationnelle (le droit à maîtriser le dépôt et le devenir de ses propres données générées par l'activité sur les réseaux numériques), le droit à l'oubli, le droit à la portabilité des données » (le droit de pouvoir transporter et utiliser ses données en passant d'un système informatique à un autre), « le droit d'accès aux données personnelles ou à leur rectification ».

## Un acteur social qui (inter)agit en ligne dans des domaines spécifiques

Les auteurs du corpus citent de nombreuses actions entreprises par le citoyen usager du numérique : vivre, penser, ressentir, mais aussi communiquer, apprendre, travailler, consommer (des biens et des contenus), créer, jouer et établir et maintenir des relations sociales.

Cela renvoie à cinq grands domaines suivants de l'action évoqués par les auteurs : social (interpersonnel et communautaire), socio-économique, éducatif, culturel (voire interculturel) et politique (au sens large du terme).

En fonction des actions entreprises, on peut classer les citoyens usagers du numérique en quatre types (cf. Cassels *et al.*, 2016) :

- les « consommateurs et spectateurs » : à cette catégorie correspondent les activités de type naviguer, rechercher, lire, écouter, regarder et tout ce qui concerne le traitement de l'information (vérification, évaluation...);
- les médiateurs (partageurs) qui relaient voire évaluent ou commentent, par exemple, des informations ;
- les créateurs de contenus, de pratiques, d'outils, mais aussi de façons d'interagir (dans des forums, blogs, wikis, etc.) et de participer à la société numérique ;
- les transformateurs de la société qui participent à la construction d'un projet de société, promeuvent, par exemple, l'inclusion, la santé, le bien-être, la protection de l'environnement ou encore la lutte contre les inégalités. Ce type de citoyen usager du numérique contribue à faire évoluer et à transformer le contexte, mais aussi les communautés, et donc les droits, responsabilités et valeurs qui les sous-tendent.

Notons qu'il ne s'agit pas d'étapes ou de niveaux à atteindre de façon linéaire. Le degré et les formes d'engagement varient, en effet, chez une personne en fonction de ses intérêts, du contexte, de sa maîtrise des codes et conventions, des langues parlées, de son sentiment de sécurité ou d'insécurité à prendre la parole, etc. Un individu pourra, par exemple, avoir une action transformative dans le mouvement « Black lives matter » et être, dans le domaine environnemental, un consommateur d'information.

## Un acteur social qui agit de manière spécifique

Les auteurs du corpus étudié précisent la façon dont les citoyens usagers du numérique agissent. En fonction des auteurs, les actions des citoyens usagers du numérique sont qualifiées de :

- constantes, régulières ;
- compétentes et efficaces ;
- informées et conscientes (éclairées) ;
- éthiques et responsables (libres, significatives (« meaningful »), responsables, courtoises, respectueuses, tolérantes, inclusives, suivant la netiquette, légales) ;

- sûres (confiantes, « healthy ») ;
- cohérentes (en accord avec ses propres croyances, valeurs, etc.).

## Bases de l'agir du citoyen usager du numérique

### Attributs personnels

Être un citoyen usager des langues et du numérique et pouvoir agir, comme nous venons de le définir, cela demande, dans le domaine des langues et du numérique,

- des connaissances ;
- des compétences (notamment cognitives et socio-émotionnelles) et des savoir-faire (notamment techniques) ;
- une conscience (en lien avec les différentes dimensions qui composent la citoyenneté numérique : par exemple, la conscience de ce qu'est une action sûre (ou non), éthique (ou non) ;
- une compréhension (critique) de l'information, des usages, du numérique, etc. ;
- des attitudes ou savoir-être qui incluent le savoir s'engager.

Ainsi, pour agir de façon éthique et responsable, il faut, par exemple, avoir une conscience de ce qu'est une action éthique et responsable, une connaissance et une compréhension critique de ses droits et de ses responsabilités. Il faut également disposer des savoir-faire (technologiques par exemple) et des compétences nécessaires à l'exercice de ses droits et responsabilités et être disposé à s'engager personnellement.

En outre, de nombreux auteurs soulignent l'importance d'être ouvert à l'apprentissage tout au long de la vie pour faire face à l'évolution constante des sociétés, des technologies et des pratiques.

### Contexte / Infrastructures

Pour pouvoir être un citoyen usager du numérique, il faut un contexte et des infrastructures favorables, notamment :

- un accès équitable voir égal et de qualité à la technologie, aux réseaux et aux contenus en ligne ;
- une infrastructure technologique sûre ;
- un cadre légal qui promeuve l'agentivité et la participation ;
- des sources d'informations fiables ;
- sans oublier un élément essentiel : l'accès à une éducation à la citoyenneté numérique.

## Liens avec la didactique des langues

Éducation à la citoyenneté numérique et didactique des langues se rejoignent en cela qu'elles entendent former un acteur social. Les deux considèrent que cet acteur social agit au sein de communautés plurielles allant de la communauté de parole (communauté formée par les personnes impliquées directement dans un acte de communication) à des groupes sociaux mondiaux. Dans une approche socio-interactionnelle (cf. [Ollivier & projet e-lang, 2018](#) ; [Caws, Hamel, Janneau & Ollivier, 2021](#)) en didactique des langues, comme en éducation à la citoyenneté numérique, ces communautés jouent un rôle essentiel. On estime, en effet, que l'action des personnes est largement déterminée par l'interaction avec et dans ces communautés.

Au-delà de ces recoupements fondamentaux, des points de contact importants existent.

- L'un des éléments clés pour agir en tant que citoyen usager du numérique est la capacité à communiquer (visée par la didactique des langues). Celle-ci requiert des attitudes, consciences, connaissances et compétences que l'éducation à la citoyenneté (numérique) met en avant. Il s'agit, par exemple, de la capacité à comprendre et évaluer l'information, à utiliser les technologies de façon compétente, critique et responsable.
- En outre, dans un monde numérique où les langues se côtoient voire s'entremêlent, la compétence plurilingue – un des objectifs prioritaires de la didactique des langues – prend une importance de plus en plus élevée.
- La notion de médiation, dont l'importance est soulignée en didactique des langues, notamment par le volume complémentaire du CECRL, est une notion clé en éducation à la citoyenneté numérique du fait notamment des nombreux usages de partage et de médiation sur les réseaux sociaux.
- La notion de diversité des personnes, des sociétés et des communautés forme la base de l'approche interculturelle en didactique des langues. Celle-ci constitue un élément important de l'éducation du citoyen usager du numérique et des langues.
- Parmi les droits évoqués par les spécialistes de la citoyenneté numérique se retrouvent des droits qui sont au cœur de la formation aux langues : le droit à l'inclusion et le respect de la diversité, spécifiquement culturelle et linguistique.

En conséquence, il nous semble que l'enseignement-apprentissage des langues pourrait s'orienter vers une éducation langagière qui mettrait en avant le développement d'attitudes (notamment critiques), de compétences et connaissances, de consciences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté (numérique). Celles-ci doivent permettre d'(inter)agir en et hors ligne au sein de communautés locales et mondiales et dans des relations interpersonnelles de manière sûre, informée, critique, éthique et responsable voire transformative. Cela demande, par exemple, de développer une capacité à prendre conscience des valeurs en présence (individuelles et partagées), ainsi que des codes et conventions qui régissent les contextes spécifiques d'(inter)action et permettent l'intercompréhension dans un souci d'ouverture à la diversité et à l'Autre voire la transformation des individus, communautés et sociétés.

Ces objectifs nous semblent atteignables à travers des activités de réflexion et débat sur la citoyenneté numérique ainsi que par l'expérience de celle-ci à travers des tâches ancrées dans la vie réelle. Sur la base de ce portrait du citoyen usager des langues et du numérique, le projet *e-lang citizen* propose donc

- un cadre didactique qui pose de grands principes pour une éducation à la citoyenneté numérique à travers la formation en langues ;
- une base de données de tâches et d'activités pour le développement du citoyen usager des langues et du numérique.

